

Délégation à la vie associative et à l'éducation populaire

**13-02**

## **RAPPORT À LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Réunion du 19 octobre 2023

**OBJET : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À L'ASSOCIATION SAINT-DENIS CONFLUENCE, LAURÉATE DU BUDGET PARTICIPATIF 2022 POUR SON PROJET « PANNEAU D'INFORMATION / BOÎTE À IDÉES POUR LE QUARTIER CONFLUENCE ».**

En 2022, le Département a décidé la mise en place de son premier budget participatif pour renouveler les formes de participation démocratiques offertes aux habitant.e.s. Dans ce cadre, plus de 7 400 habitant.e.s ont voté et 106 projets lauréats ont été retenus par ces votants. 95 % des projets sont réalisés directement par les services du Département.

Parmi ces projets, se trouve le projet n° « 1-344 » déposé par « l'association Saint-Denis Confluence » dont l'objectif est l'amélioration du cadre de vie au sein du quartier Confluence à Saint-Denis et de la qualité de vie des habitants du quartier par l'organisation de manifestations créant du lien social et des échanges entre habitants, la représentation des habitants du quartier Confluence et la défense de leurs intérêts et la prise en compte des aspects écologiques et développement durable pour l'aménagement du quartier Confluence. Ainsi, l'association Saint-Denis Confluence tient des permanences régulières à destination des habitants, les informe, organise et/ou participe à des événements de quartier, monte et anime des projets de quartier, tient des séances de soutien scolaire et participe activement à la vie du quartier Confluence.

L'association œuvre au quotidien pour être une oreille attentive aux messages des habitants et habitantes et améliorer ainsi le cadre de vie de ce quartier nouveau et en cours de réaménagement. Cependant, l'association souhaite diversifier ses outils de communication pour atteindre de nouveaux publics et permettre notamment de renforcer les liens avec les familles des alentours par une présence dans l'espace public.

Ainsi, dans le cadre du budget participatif, l'association Saint-Denis Confluence a déposé un projet d'implantation d'un panneau d'information / boîte à idées au cœur du quartier, un projet largement soutenu par les votants et votantes. Dans le détail, la demande de



l'association porte sur :

- l'attribution d'une somme pour le paiement d'une prestation au collectif Arti/Chô pour la conception du panneau d'information/boîte à idées, sous un format participatif.

L'acquisition de ce matériel par l'association est une condition importante pour permettre à l'association de poursuivre et développer ses activités. Par ailleurs, devant les difficultés induites par les évolutions économiques et sociales de nos sociétés et du contexte social et sanitaire actuel, des citoyens et des organisations se mobilisent pour construire des réponses alternatives et/ou innovantes pour faire société en Seine-Saint-Denis.

Au plus proche du territoire, ces acteurs participent donc pleinement à la mise en œuvre des politiques du Département. Cette activité s'inscrit pleinement dans la politique de soutien à l'engagement citoyen au local comme à l'international, portée plus globalement par la collectivité.

Le Département souhaite, par le versement d'une subvention de 2 832 euros, apporter son soutien à l'association Saint-Denis Confluence, qui contribue par ses actions à soutenir l'engagement citoyen et l'amélioration du cadre de vie et du lien social.

En conséquence, je vous propose :

- D'ALLOUER une subvention d'investissement de 2 832 euros à l'association « Association Saint-Denis Confluence » lauréate du budget participatif 2022 pour la réalisation par le collectif Arti/Chô d'un « Panneau d'information / Boîte à idées pour le quartier Confluence ».

Pour le président du Conseil départemental,  
et par délégation  
le conseiller départemental délégué,

**Mathieu Monot**

## Délibération n° 13-02 du 19 octobre 2023

### SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À L'ASSOCIATION SAINT-DENIS CONFLUENCE, LAURÉATE DU BUDGET PARTICIPATIF 2022 POUR SON PROJET « PANNEAU D'INFORMATION / BOÎTE À IDÉES POUR LE QUARTIER CONFLUENCE »

La commission permanente du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-24 du 1<sup>er</sup> juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu le budget participatif approuvé par la délibération du Conseil départemental n° 2022-II-03 du 17 février 2022,

Sur le rapport du président du Conseil départemental,

**après en avoir délibéré,**

- ALLOUE une subvention d'investissement de 2 832 euros à l'association « Association Saint-Denis Confluence » lauréate du budget participatif 2022 pour la réalisation par le collectif Arti/Chô d'un « Panneau d'information/Boîte à idées pour le quartier Confluence ».

Pour le président du Conseil départemental,  
et par délégation,

Adopté à l'unanimité :	Adopté à la majorité :	Voix contre :	Abstentions :
Date d'affichage du présent acte, le		Date de notification du présent acte, le	Certifie que le présent acte est devenu exécutoire le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*

